

papers de haut commerce peuvent être de 4 p. 100, ils peuvent aussi s'élever, dans certaines parties des Etats-Unis, à 8 pour 100 s'il s'agit d'un individu dont la valeur des papers n'est pas connue. A ma connaissance, il n'existe certainement aucune entente entre les banques pour ce qui est des taux à charger aux emprunteurs dans les différentes provinces.

*M. Robinson:*

Q. Monsieur le président, je désirerais poser une question à M. Ross. Il a parlé de papier-monnaie remis aux banques canadiennes pour être annulé. Existe-t-il des lois, règles ou règlements spécifiant quand un billet doit être annulé pour cause de détérioration?—R. Non, quoique je pourrais ajouter que l'on annule des billets aujourd'hui à des intervalles bien plus rapprochées. Autrement dit, depuis les derniers quinze ans, la vie d'un billet est devenue bien plus courte. La circulation est devenue plus accentuée, et la vie des billets moins longue, et cela pour le papier-monnaie des banques et celui du gouvernement.

Q. Certains billets que j'ai vus avaient l'air d'avoir été portés dans les souliers de quelqu'un. Ils étaient malpropres d'un côté. Dans le cour de mes voyages aux Etats-Unis, et ils ont été assez nombreux, on m'a toujours présenté des billets propres.—R. Vous vous êtes tout probablement arrêté dans les grands centres, dans les hôtels, et ceux-ci se font un devoir de se procurer des billets neufs pour leurs clients.

Q. Si vous entrez dans une banque à Détroit, par exemple, on vous présentera des billets propres. Je sais que dans une des banques de Walkerville, il y a quelque temps, le caissier était d'avis que les billets n'étaient pas convenables pour mettre en circulation et il les renvoya au gouvernement. On les lui retourna—il s'agissait de billets d'une et de deux piastres—en disant "qu'ils n'avaient pas été en usage assez longtemps."

L'hon. M. STEVENS: Il y a du vrai là-dedans. Je n'ai jamais été aussi ennuyé de ma vie qu'en revenant vers l'Est au cours de mon dernier voyage à travers le continent, de voir l'état malpropre des billets d'une et de deux piastres que j'étais obligé d'accepter. Ils n'étaient pas présentables à un être humain. Je ne prétends pas que les banques en soient responsables, mais je dis que c'est un fait, et qu'on devrait s'efforcer de prévenir un état semblable.

*L'hon. M. Chaplin:*

Q. Au sujet des billets de banques, je voudrais demander à M. Ross s'il n'est pas vrai que chaque banque renouvelle son émission à tous les ans?—R. Je ne connais pas exactement, monsieur Chaplin, la longueur de la vie des billets. Elle a diminué sensiblement, mais il n'est pas possible de rentrer en possession de tous les billets; ils sont répandus par tout le pays et il n'y a aucun moyen de les recouvrer tous.

Q. En d'autres termes, chaque banque du pays brûle, chaque année, tout son capital?—R. Je ne possède pas tous les chiffres à cet égard, mais je crois qu'au fond vous avez raison en ce qui concerne l'émission du papier-monnaie.

L'hon. M. STEVENS: Je faisais allusion au papier-monnaie du gouvernement.

*M. Donnelly:*

Q. Lors de la conférence des banques en 1922, n'était-on pas unanimement de l'opinion que chaque pays devrait avoir une banque centrale d'émission?—R. Je n'ai pas saisi votre question. Quelle était cette conférence?

Q. La conférence de Gênes?—R. Je crois me rappeler quelque chose de ce genre.

Q. Nous n'avons pas de banque centrale d'émission ici au Canada?—R. En pratique, oui. Après tout, les billets du gouvernement fédéral constituent la